



---

# S'orienter en STAPS

## LOI ORE

ORIENTATION ET RÉUSSITE **DES ÉTUDIANTS**

Nouvelle procédure d'admission dans l'enseignement supérieur

**CBD STAPS**





## CALENDRIER DE L'ANNÉE DE **2024** **TERMINALE 2025**

### Baccalauréats **général** et **technologique**

Le **contrôle continu** pour les baccalauréats général et technologique a lieu **tout au long de l'année**.

### Baccalauréat **professionnel**

Les épreuves professionnelles font l'objet d'un **calendrier spécifique et variable** selon la spécialité visée.

### **parcoursup**

Les dates clés pour préparer son entrée dans l'**enseignement supérieur**.

<b>Déc.</b>			<b>18 décembre</b> : ouverture de <a href="https://parcoursup.gouv.fr">Parcoursup.gouv.fr</a> pour consulter l'offre de formation
<b>Janvier</b>			<b>15 janvier</b> : début des inscriptions et de la formulation des vœux
<b>Mars</b>			<b>13 mars</b> : date limite pour formuler ses vœux
<b>Avril</b>		<b>28 avril au 9 mai</b> : épreuves de mathématiques et de physique-chimie	<b>2 avril</b> : date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux
<b>Mai</b>		<b>12 et 13 mai</b> : épreuves de français, histoire-géographie-EMC, arts et économie	<b>Fin mai-début juin*</b> : début de la phase d'admission principale (réponses des formations)
		<b>14 au 21 mai</b> : épreuves de langues vivantes	
	<b>16 juin</b> : épreuve de philosophie		<b>Courant juin*</b> : lancement de la phase complémentaire (possibilité de formuler de nouveaux vœux)
	<b>17 au 19 juin</b> : épreuves de spécialité	<b>26 juin</b> : épreuves de prévention, santé et environnement	<b>À noter</b> : pendant les épreuves écrites, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves
<b>Juin</b>	<b>23 juin au 2 juillet</b> : Grand oral		
			<b>10 juillet</b> : fin de la phase d'admission principale
<b>Juillet</b>	<b>4 juillet</b> : résultats du baccalauréat	<b>4 juillet</b> : résultats du baccalauréat	
	<b>9 juillet</b> : fin de la session 2025	<b>9 juillet</b> : fin de la session 2025	<b>11 septembre</b> : fin de la phase complémentaire
<b>Sept.</b>			



# ▶ LES ÉLÉMENTS POUR RÉUSSIR EN STAPS

Les formations STAPS sont des formations universitaires exigeantes qui s'appuient :

- Sur des connaissances scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, humaines et sociales)
- Sur des capacités d'expression écrite et orale, des compétences méthodologiques
- Sur des activités physiques, sportives et artistiques dans leurs dimensions pratiques et théoriques
- Sur l'engagement dans des responsabilités collectives
- Sur l'autonomie et la capacité de travail

## ▶ L'ETUDE DU DOSSIER ET LES RÉPONSES APPORTÉES

Pour l'admission en licence STAPS :

- L'ensemble des dossiers sera ordonné au regard de l'**adéquation** entre le projet d'études du candidat, ses acquis et les 5 domaines de compétences attendues.
- Le « **projet de formation motivé** » obligatoirement rédigé par le candidat pour chacun de ses vœux permettra de mieux apprécier sa motivation.
- L'université peut adresser au lycéen deux réponses :
  - ▶ « OUI » pour les candidats disposant des compétences attendues
  - ▶ « OUI SI » pour les candidats présentant des lacunes dans un ou plusieurs domaines de compétences. Dans ce cas, **un parcours de formation personnalisé, adossé à un contrat pédagogique**, pourrait lui être proposé pour favoriser sa réussite. L'inscription effective est subordonnée à l'acceptation du contrat pédagogique.
- Toutefois, compte tenu **des capacités d'accueil** de chaque établissement STAPS, la plateforme fait automatiquement parvenir une réponse « **En attente** » aux candidats ordonnés au-delà de la limite des capacités d'accueil.



**Pour les étudiants réorientés ou en reprise d'études la fiche avenir ne sera pas prise en compte pour évaluer le 5<sup>ème</sup> domaine de compétences. Un bilan réalisé avec le service universitaire d'orientation ou les résultats obtenus dans les études post-bacs pourront être pris en compte.**

**En résumé, pour réussir en STAPS, il faut donc :**

- ▶ Disposer de compétences scientifiques : être capable de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques
- ▶ Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser
- ▶ Disposer de compétences sportives : avoir un bon niveau de condition physique pour suivre les enseignements pratiques en toute sécurité et un bon niveau de pratique dans au moins 1 ou 2 activités sportives et/ou artistiques
- ▶ Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes afin de mieux appréhender les dimensions de service liées aux métiers du sport, de l'animation, de l'éducation et de la santé
- ▶ Un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude
- ▶ Faire preuve d'autonomie et disposer de méthodes de travail pour réussir ses études universitaires

# LES ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION POUR ÉTUDIER LES VŒUX

## ● Les 5 domaines de compétences attendues en STAPS, évaluées sur 30 points chacune, sont :

- ▶ Disposer de compétences scientifiques
- ▶ Disposer de compétences littéraires et argumentaires
- ▶ Disposer de compétences sportives
- ▶ Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes
- ▶ Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir ses études universitaires

Le score de la cinquième compétence est calculé différemment selon que le candidat est bachelier de l'année ou réorienté, voir page 12 du document "Attendus et critères généraux d'examen des vœux Parcoursup" : <https://c3d-staps.fr/wp-content/uploads/2022/11/Attendus-et-CGEV-C3D-STAPS-Parcoursup-2023-.pdf>



Il existe différentes possibilités de réussir en STAPS : une faiblesse dans un domaine pourra être compensée par d'autres points forts !



En revanche, un faible niveau général ou un niveau insuffisant dans deux domaines de compétences ou plus, vous conduira à reconsidérer votre projet de formation.

## ● **Domaine des compétences scientifiques (30 points)**

Quel que soit le type de bac, notes de 1ère et de terminale obtenues dans les matières scientifiques :

(notes de tronc commun : 40% et notes de spécialités : 60%)

- ▶ Mathématiques, physique-chimie...
- ▶ Sciences de la vie et de la terre, biologie...
- ▶ Sciences économiques et sociales, sciences pour l'ingénieur ou autres enseignements scientifiques...
- ▶ Éducation physique, pratiques et culture sportive.

## ● **Domaine des compétences littéraires et argumentaires (30 points)**

Quel que soit le type de bac, les notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat et les notes obtenues dans les matières littéraires en 1ère et en terminale :

(notes de tronc commun : 60% et notes de spécialités : 40%)

- ▶ Français, philosophie...
- ▶ Histoire, géographie...
- ▶ Langues vivantes...

**Vous pouvez consulter la procédure de classement des candidatures sur :**

**<https://c3d-staps.fr/2021/06/01/procedure-de-classement-des-candidatures-sur-parcoursup>**

## ● **Domaine des compétences sportives (30 points)**

Pratiques sportives et culturelles scolaires attestées par les notes de 1ère et les 2 premiers trimestres de terminale ou des attestations :

- ▶ Notes en EPS
- ▶ Pratique dans le cadre des associations sportives scolaires (licences UNSS/UGSEL)
- ▶ Option EPS
- ▶ Inscription dans une section sportive scolaire
- ▶ Pratique dans le cadre de la Maison des Lycéens...

Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires attestées :

- ▶ Pratique régulière de loisir
- ▶ Pratiques de bon niveau en activités non compétitives
- ▶ Pratiques fédérales (avec licence sportive), centre de formation...
- ▶ Résultats sportifs (niveau de pratique, sportifs de haut niveau...)
- ▶ Pratiques artistiques en compagnies, écoles...

## ● **Domaine de l'investissement associatif et des responsabilités collectives (30 points)**

- ▶ Compétences méthodologiques et transversales :
  - Compétences de coopération et de projet :  
notes de travaux personnels encadrés (TPE), projet technique, étude de gestion ...
- ▶ Qualification d'encadrement, d'animation et de sécurité :
  - Qualifications et expériences d'animation et d'encadrement :  
BAFA, BAFD, BPJEPS, diplômes fédéraux, CQP...
  - Qualifications en arbitrage, jeune juge... en compétitions scolaires et fédérales
  - Qualifications et expériences en secourisme et en surveillance et sauvetage aquatique et nautique :  
BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2.
- ▶ Expériences et compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection civile, d'engagement associatif :
  - Bénévolat associatif, mandat électif scolaire ou extra-scolaire (délégué de classe...), service civique, pompier volontaire, assistant d'éducation, AVS...







---

# S'orienter en STAPS

**Pour rester informé :**

<https://c3d-staps.fr>

**C3D STAPS**

